

Recommandations :

Cet itinéraire est accessible en toutes saisons

Toutefois,

*Il convient de tenir compte des jours de chasse
en automne et en hiver.*

Attention aux feux de friches.

Rester sur les chemins délimités.

Passer à distance des animaux.

Ne rien jeter à terre (prévoir des sacs poubelles).

*Eviter de traverser les champs,
même s'ils ne semblent pas en culture.*

*Le fait d'emprunter cet itinéraire n'engage en rien
la responsabilité de son concepteur.*

Nous espérons que vous avez passé un agréable
moment avec ce parcours pédestre

A bientôt !

**CE DOCUMENT VOUS EST OFFERT PAR
LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DE LA VANNE**

Tél. : 03 86 86 74 58 – Fax : 03 86 86 76 88

Courriel : s-i-v-v@wanadoo.fr

- BAGNEAUX - CHIGY - FOISSY SUR VANNE -
- LA POSTOLLE - LES CLÉRIMOIS - LES SIÈGES -
- VAREILLES - VILLENEUVE L'ARCHEVÈQUE -

Syndicat d'Initiative de la Vallée de la Vanne

B.P. 39 - 38, rue de la République

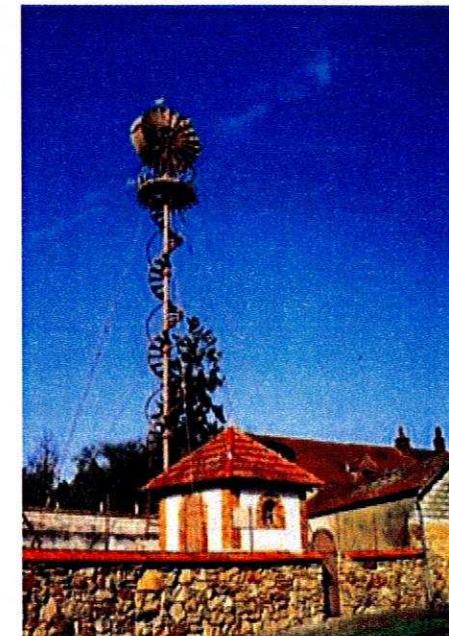
89190 – VILLENEUVE L'ARCHEVÈQUE

<http://www.villeneuve-archeveque.com>

LA POSTOLLE

Hier et Aujourd'hui

3

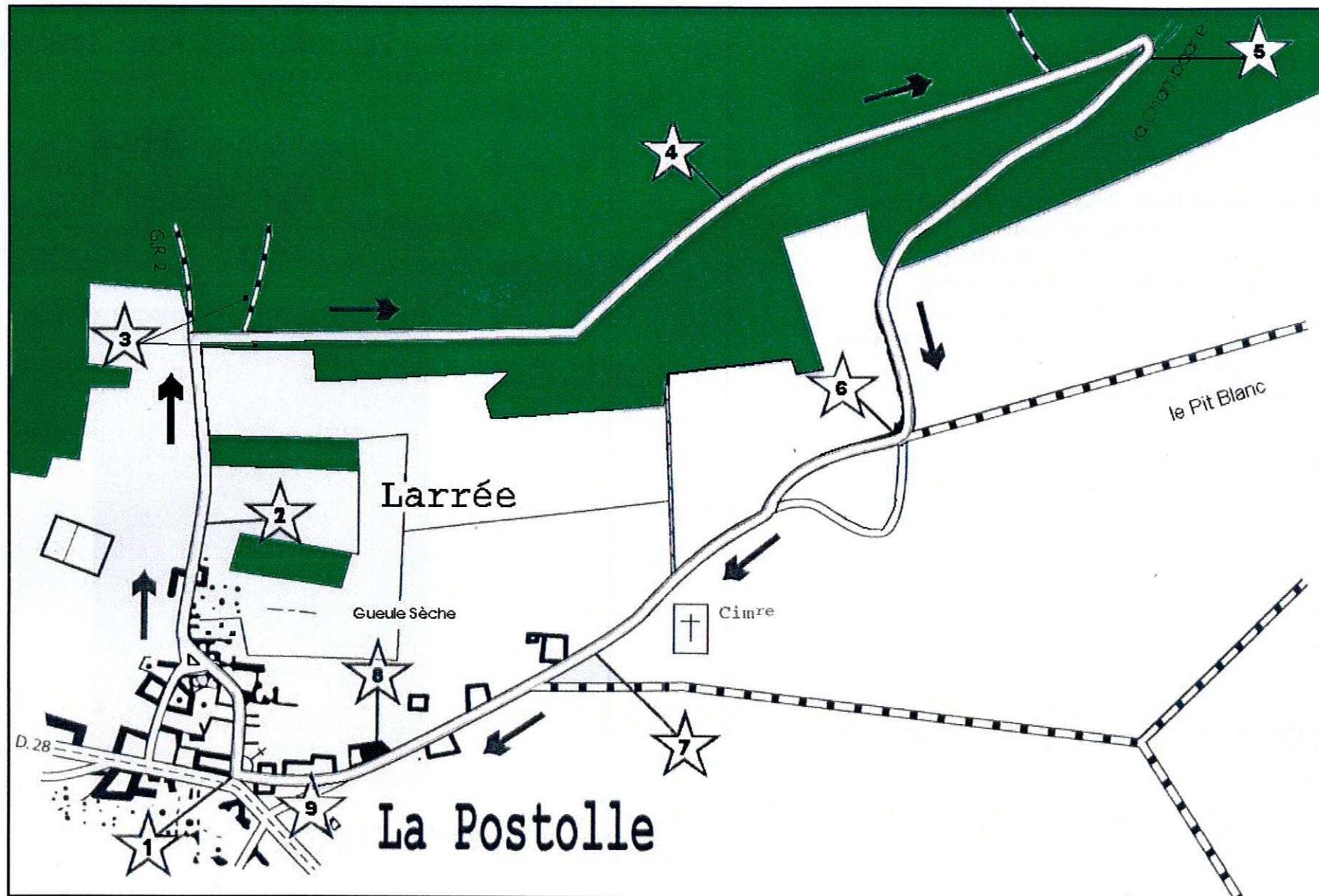


PROMENADE - RANDONNÉE

Départ et retour : Église Saint JOSEPH et Saint FIACRE

Longueur du circuit : environ 3,750 kilomètres

Durée pédestre ; 1 heure 30 (environ)





SYNDICAT D'INITIATIVE DE LA VALLEE DE LA VANNE

38, rue de la République
Boite Postale 39
89190 – VILLENEUVE L'ARCHEVEQUE

Tél. : 03 86 86 74 58 - Fax: 03 86 86 76 88

Courriel : s-i-v-v@wanadoo.fr

Site Internet du S.I.V.V. : www.villeneuve-archeveque.com

HORAIRES D'OUVERTURE DU SYNDICAT D'INITIATIVE

D'octobre à Mai inclus :

Du mardi au vendredi de 9h30 à 12h

Le mercredi de 9h à 12h et de 15h à 17h

Le samedi de 10h à 12h et 15h à 18h

FERME le dimanche, le lundi toute la journée

Et les jours fériés

Juin & Septembre :

Du mardi au vendredi de 9h30 à 12h et de 15h à 17h

Le mercredi de 9h à 12h et de 15h à 17h

Le samedi de 10h à 12h et 15h à 18h

FERME le dimanche, le lundi toute la journée

Et les jours fériés

Juillet & Août :

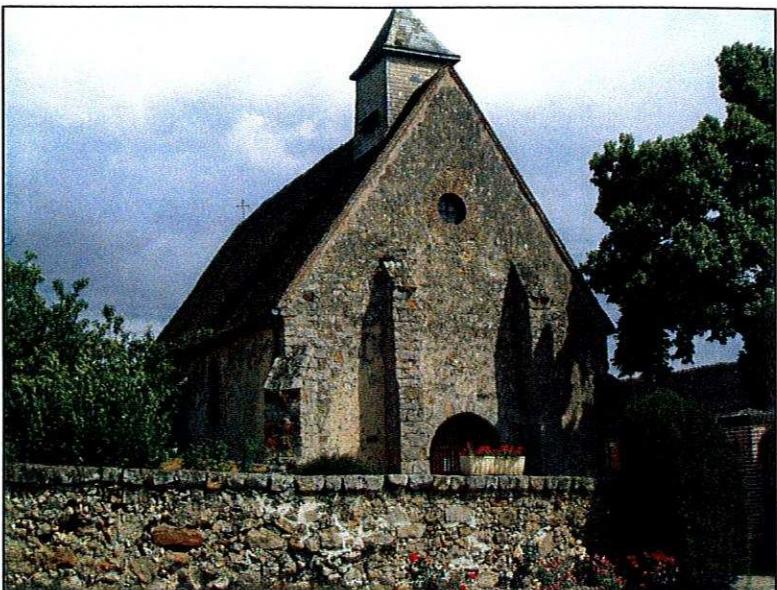
Du lundi au vendredi de 9h30 à 12h et de 15h à 17h

Le samedi de 10h à 12h et 15h à 18h

Le dimanche matin de 10h30 à 12h

FERME le dimanche après-midi, et les jours fériés

- 1 Église Saint JOSEPH et Saint FIACRE, tilleul planté sous Henri IV (plus de 400 ans)**



l'Église Saint Joseph et Saint Fiacre

Monter la rue de VERMONT, à droite ...

- 2 Présence de puits (30 à 45 mètres de profondeur).**

Suivre la rue de VERMONT puis le balisage du GR 2 (blanc et rouge) conduisant de MELUN à VAL SUZON (DIJON). A la fin de la partie goudronnée, continuer et prendre le chemin de droite.

- 3 Sur la lisière qui domine le village, on aperçoit à gauche, puis à droite, des maisons troglodytes (momentanément inaccessibles. En été, la végétation risque de les masquer).**

Attention, le circuit croise un parcours de petite randonnée (G.R. balisage jaune).

Ne pas tenir compte du balisage jaune et prendre le sentier pédestre à droite.

- 4 Sentier très agréable. (flore variée). Parfois, traces de sangliers attirés par les glands dont ils sont très friands. Rejoindre la route et la descendre (sur la droite).**

- 5 Présence de ruches.**

- 6 Le calvaire. Il s'agit d'une croix de l'ancien cimetière qui voisinaut l'église.**

Quitter la route et prendre le chemin à droite pour redescendre au village

- 7 Place André MAGINOT. Monument aux morts construit par un ancien employé communal, monsieur JARRY (qui a édifié le calvaire rencontré précédemment).**

/ Monument inauguré en 1983 (à l'occasion du cinquantenaire de la ligne MAGINOT).

/ Présence d'une plaque indiquant l'emplacement de l'ancienne Mairie.

- 8 L'éolienne BOLLÉE, construite en 1898. C'est un monument d'architecture métallique d'une hauteur totale de 17,50 m. Elle est constituée de fer, de fonte, d'acier et de bronze. La roue à pales située au sommet du pylône a un diamètre de 2, 60 m.**

L'éolienne fut restaurée à deux reprises, par l'A.R.E.L (Association pour la Restauration de l'Éolienne de La Postolle), puis par la municipalité.

Elle est classée, c'est une des dernières de ce type en France.

En 1998, la Commune a fêtée le centenaire de l'éolienne.

- 9 Un autre puits à gauche.**

Retour vers l'église et la rue de Vermont (parking).

Bonne route !